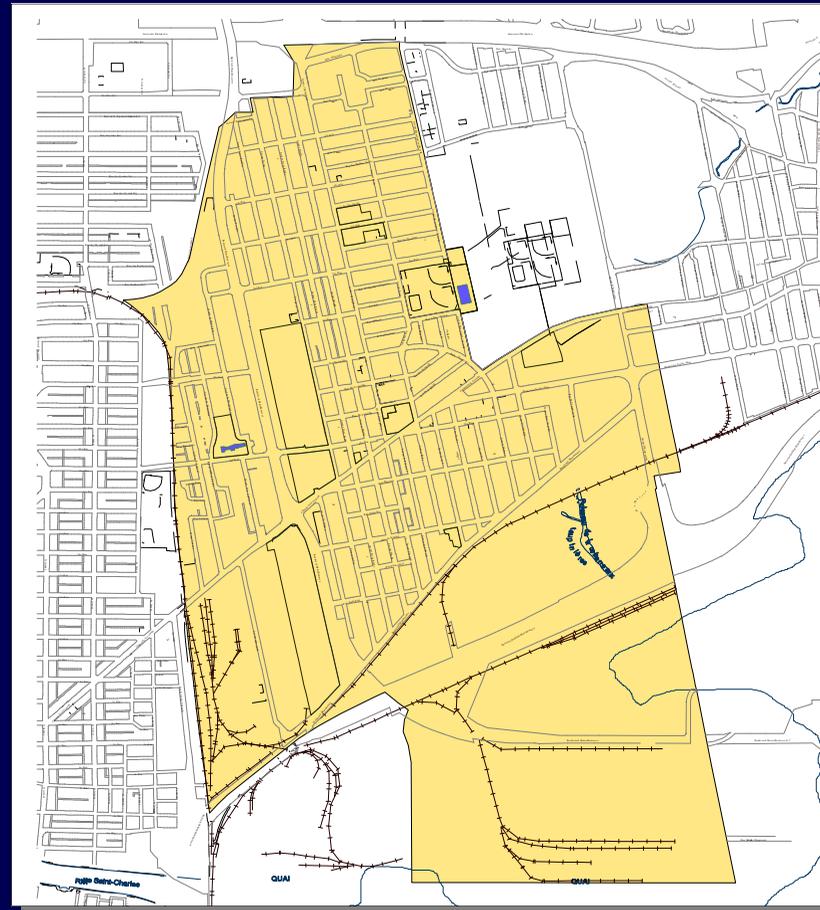




PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER DE MAIZERETS

P LAN D'ACTION



ÉLABORATION	Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou	Caroline Houde Sergio Avellan
	Service de l'aménagement du territoire	Louis-Daniel Brousseau Émilio Roméro
	Service de l'environnement	Diane Bouchard
	Service de l'ingénierie	Gilles Gravel
	Conseil de quartier de Maizerets	Sylvain Bernard Carole Boucher François Brunelle Nicole Dufresne Estelle Frenette Yves Fortin Claude Larose Alain Loubier Jean Hubert Mbayo Feruzi Vincent Ndadebuka Gilles Sénéchal
Quartier de Maizerets	Tous les agentes et agents et tous les résidentes et résidents du quartier qui se sont impliqués	
DIRECTION	Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou	Richard Bourget
COORDINATION	Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou	Sergio Avellan
RÉDACTION	Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou	Sergio Avellan
GRAPHISME	Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif de l'Arrondissement de Limoilou	Sergio Avellan Gabrielle Durand
SECRÉTARIAT	Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif de l'Arrondissement de Limoilou	Gabrielle Durand, Renaude Payeur Mélanie Garant

Élaboration : octobre 2002 à juin 2003
 Adoption : été 2003
 Rédaction : automne 2004
 Impression : 19 mai 2005
 Début de la mise en œuvre du plan d'action : juillet 2003

T ABLE DES MATIÈRES

P RÉSENTATION

	Page
PRÉSENTATION.....	2
EXPLICATION DU DOCUMENT.....	3
BUDGET DU PLAN D’ACTION.....	5
ACTIONS PRIORITAIRES.....	5
MISE EN ŒUVRE.....	6
TABLEAU DES ACTIONS.....	6

Le plan d'action est la suite directe du document d'orientation du Plan directeur du quartier de Maizerets. Il répond de façon concrète aux vœux exprimés dans le document d'orientation, en dictant les actions qui doivent être réalisées par la Ville et par les agents concernés par le plan directeur. Ces actions sont au nombre de 147.

À chaque objectif est associé une ou plusieurs actions. Ces actions ont été suggérées et puis débattues par les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce plan d'action. Selon ces personnes, chacune de ces actions constituent le meilleur moyen pour atteindre chacun des objectifs.

Pour que les projets puissent effectivement se réaliser, la Ville a réservé un montant de 900 000 \$.

Il va sans dire que le succès d'une telle entreprise ne réside pas uniquement dans la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières, mais bien dans la volonté, sans relâchement, que démontreront les protagonistes du plan d'action, ainsi que les acteurs qui pourraient s'ajouter.

E

EXPLICATION DU DOCUMENT

Le plan d'action est un tableau qui est structuré grâce aux mêmes quatre thèmes qui regroupent les orientations : Aménagement urbain; Environnement; Développement économique; Culture, animation urbaine, loisirs et vie communautaire et Mise en œuvre du plan directeur du quartier.

Dans le tableau, chaque action se voit attribuer un numéro composé du code du thème auquel elle est rattachée et d'un chiffre de 1 à 147 (exemple : AU1). Les codes aident à associer rapidement l'action à son thème. Les codes sont les suivants :

- Aménagement urbain : AU
- Environnement : EN
- Développement économique : DE
- Culture, animation urbaine, loisirs et vie communautaire : CL
- Mise en œuvre du plan directeur : MP

Le tableau est composé de sept (7) colonnes. La troisième colonne est le cœur du tableau, puisque c'est à cet endroit qu'on y énumère chacune des actions. Les deux premières colonnes contiennent l'orientation dans laquelle l'action s'insère et l'objectif auquel elle répond. Les colonnes subséquentes viennent spécifier les modalités de réalisation de l'action : le coût, le maître d'œuvre qui conduirait l'action, l'échéancier possible de réalisation. À la dernière colonne, on retrouve les notes sur l'ensemble des modalités de réalisation. De manière plus précise, voici les détails pour chacune des colonnes du tableau :

Orientations

- Il s'agit des treize (13) orientations générales du plan directeur.

Objectifs

- Il s'agit de l'ensemble des objectifs qui sont rattachés aux orientations du plan directeur.

Coût

- Il s'agit du coût estimé ou du coût réel de l'action, selon l'indication sous le montant;
- La majorité des estimations de coûts sont faites par les services municipaux, mais quelques actions sont évaluées financièrement par d'autres agents. Cependant, il n'est pas indiqué dans le tableau qui a fait l'évaluation;
- Tous les coûts sont arrondis au dollar près;
- Le terme « Sans objet » signifie que ces actions entrent dans les dépenses régulières de la Ville ou du conseil de quartier et, par conséquent, il n'y a pas de coûts à indiquer. Par exemple, le travail du personnel de la Ville, la publication d'un article dans le bulletin *Ma ville - Mon arrondissement*;
- Une case blanche indique qu'aucune estimation n'a été réalisée à la date d'impression du présent document.

Maîtres d'œuvre

- Le maître d'œuvre est l'organe, l'agent qui est identifié comme étant celui qui doit initier et conduire le projet défini par l'action;

- Les maîtres d'œuvre pourront changer au fur et à mesure que les actions prendront forme;

- Les maîtres d'œuvre sont codés de la façon suivante :

- ARR : Arrondissement de Limoilou
Il s'agit de l'ensemble des unités de l'arrondissement
- CLD : Centre local de développement de Québec
- CQ : Conseil de quartier de Maizerets
- DCLVC : Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Limoilou
- DDAP : Division du design, de l'architecture et du patrimoine
Cette unité de la Ville prend en charge la création des concepts d'aménagement des parcs, des artères commerciales et des autres espaces publics
- DU : Division de l'urbanisme
Cette unité de la Ville effectue la planification et le contrôle général du développement du territoire de la Ville.
- DGT : Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou
Cette unité de la Ville effectue ou participe à la planification, le design et le contrôle du développement du territoire de l'arrondissement de Limoilou
- DRCSA : Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif de l'Arrondissement de Limoilou
- DT : Division des transports
Cette unité de la Ville planifie la circulation et le stationnement.
- RTC : Réseau de transport de la Capitale

→ SCU : Service de la culture

→ SDE : Service du développement économique
Cette unité de la Ville gère les programmes de subventions financières et tous les aspects du développement économique

→ SEN : Service de l'environnement

→ SI : Service de l'ingénierie

Échéancier

- L'échéancier est à titre indicatif. Pour quelques actions, des dates sont exprimées, alors que pour d'autres on indique « En continu ». Cela signifie que l'action est exécutée de manière récurrente.

- Une case blanche indique qu'aucun échéancier a été estimé à la date d'impression du présent document.

Notes

- Les notes fournissent des précisions sur le coût, sur le maître d'œuvre et sur l'échéancier et elles expriment également les liens qui existent ou qui seront à faire entre certaines actions.

Actions en caractère gris

Les actions en caractère gris sont celles dont la réalisation a été terminée à la date d'impression de ce document.

B

BUDGET DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est accompagné d'un budget de 900 000 \$. Ce montant est inscrit au *Programme triennal d'immobilisations*.

Ce montant est puisé dans le surplus accumulé de l'ancienne Ville de Québec et il est sous la responsabilité du Conseil d'arrondissement de l'Arrondissement de Limoilou.

Il est important de rappeler qu'il n'est nullement prescrit que l'ensemble des actions doivent être réalisées grâce à ce montant uniquement. D'autres sources de financement peuvent contribuer en totalité ou en partie à une action : promoteurs, investisseurs, corporations, institutions, autres budgets de la Ville, etc.

À la date d'impression de ce document 216 492 \$ ont déjà été dépensés du budget du plan d'action.

A

ACTIONS PRIORITAIRES

Comme il est impossible de réaliser les 147 actions dès la première année, un exercice visant à identifier les actions à mettre en œuvre dès 2003 a été réalisé. Cet exercice s'est tenu le 4 juin et le 21 juin 2003. Lors de ces deux (2) assemblées publiques, le conseil de quartier a tenu des ateliers de travail et des délibérations dans le but d'identifier les actions avec lesquelles le quartier désire débiter son plan d'action. Dix (10) actions ont été retenues :

- Réaménager l'avenue d'Estimauville;
- Élaborer un plan de travail, mettre en œuvre les correctifs proposés et investir les montants nécessaires (telle que remplacée, le 18 mai 2005);
- Aménager le parc-école Dominique-Savio;
- Améliorer le secteur des Habitations Saint-Pie X;
- Élaborer une étude sur le patrimoine du quartier de Maizerets;
- Étudier des scénarios pour le recyclage ou la rénovation du Centre Mgr Marcoux en fonction des besoins du quartier;
- Améliorer les installations du domaine de Maizerets;



Avenue Maufils



- Étudier la possibilité d'éclairer la piste cyclable sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency;
- Élaborer un projet de trompe-l'œil (fresque) sur les viaduc de la voie ferrée, au niveau du chemin de la Canardière et de la 18^e Rue;
- Réaménager le secteur de la rue Industrielle.

Périodiquement, le conseil de quartier et la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Limoilou effectueront un rapport de l'état de l'avancement des projets découlant du plan d'action. Ce rapport sera présenté avant tout lors des assemblées régulières du conseil de quartier. Au moment jugé opportun, un nouveau groupe d'actions à réaliser parmi les 147 sera recommandé conjointement par le conseil de quartier et la Division de la gestion du territoire.

M

ISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre, en branle depuis juillet 2003, a nécessité une première modification de la liste des actions. Ainsi le 18 mai 2005, le conseil d'arrondissement, sous la recommandation du conseil de quartier, a procédé à l'ajout de l'objectif 1.3.1.1 et au remplacement de l'action 22 par l'action 25.1. Cette modification avait comme but de rendre plus claire la volonté du quartier de corriger le problème du refoulement d'égout.

La mise en œuvre consiste à mobiliser les personnes et les ressources qu'il faut pour réaliser chacune des actions. Toutes les actions n'ont pas la même ampleur, ce qui signifie que la mise en œuvre d'une action peut être très courte, alors pour une autre, il peut être question d'un an ou plus.

T

TABLEAU DES ACTIONS

Dans les prochaines pages, on retrouve le tableau contenant les 147 actions qui forment le plan d'action.



Avenue Champfleury

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.1 Confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins de la population en matière d'habitation	1.1.1 Favoriser la mixité sociale par une offre en habitation diversifiée et favoriser la mise en œuvre de nouveaux projets résidentiels	AU 1 Développer un protocole d'entente élargi avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale pour une répartition équitable des maisons d'hébergement dans l'ensemble de la ville		ARR		
		AU 2 Revoir le zonage concernant l'implantation des maisons de chambres et d'hébergement		DGT	2005	– En 2005, la Division de la gestion du territoire désire procéder à la révision du règlement d'urbanisme applicable dans le quartier.
		AU 3 Effectuer le relevé des maisons de chambres du quartier	Sans objet	DGT	En cours	– Une ressource de l'Arrondissement travaille sur ce relevé. – Cette action pourra contribuer à l'action AU2.
		AU 4 Revoir le zonage concernant l'application de la norme des grands logements et apporter des modifications à cette norme, au besoin		DGT	2005	– En vigueur dans la presque totalité des zones, cette norme n'est toutefois pas pertinente dans certaines zones. Il serait également opportun d'apporter des modifications à cette norme afin de prévoir de très grands logements pour les grandes familles d'immigrants. – En 2005, la Division de la gestion du territoire désire procéder à la révision du règlement d'urbanisme applicable dans le quartier.
		AU 5 Localiser l'implantation d'éventuels projets d'habitation dans le secteur d'Estimauville et modifier le zonage en conséquence		DU DGT		– La révision du règlement de zonage pour ce secteur est terminée. Les nouvelles normes en la matière sont entrées en vigueur le 24 juillet 2004.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.1 Confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins de la population en matière d'habitation (suite)	1.1.1 Favoriser la mixité sociale par une offre en habitation diversifiée et favoriser la mise en œuvre de nouveaux projets résidentiels (suite)	AU 6 Identifier un pourcentage minimum de logements sociaux pour les éventuels projets d'habitation dans le secteur d'Estimauville	Sans objet	DU	2004	– La révision du règlement de zonage pour ce secteur est terminée. Les nouvelles normes en la matière sont entrées en vigueur le 24 juillet 2004.
		AU 7 Prévoir des logements autres que sociaux, tels que des condominiums, pour les éventuels projets d'habitation dans le secteur d'Estimauville		SDE		
	1.1.2 Soutenir la construction résidentielle	AU 8 Poursuivre le programme Rénovation Québec (PRQ)	Un montant de 27 000 000 au PTI 2004-2006 pour tout le territoire de la ville	SDE	2004	– Un montant de 13 500 000 \$ est assumé par le Gouvernement du Québec.
		AU 9 Réserver des budgets visant à susciter la réalisation de logements locatifs abordables par le secteur privé (programme Logement Abordable)	Un montant de 42 500 000 au PTI 2004-2006 pour tout le territoire de la ville	SDE	2004	– Une somme de 34 000 000 \$ est assumée par le Gouvernement du Québec.
1.1.3 Soutenir le développement du logement social et l'accès à la propriété pour les ménages à faible revenu	AU 10 Poursuivre les programmes Accès Logis et Logement Abordable (volets social et communautaire) via le Fonds de développement du logement social	Un montant de 42 500 000 au PTI 2004-2006 pour tout le territoire de la ville	SDE	2004	– Une somme de 34 000 000 \$ est assumée par le Gouvernement du Québec.	

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.1 Confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins de la population en matière d'habitation (suite)	1.1.3 Soutenir le développement du logement social et l'accès à la propriété pour les ménages à faible revenu (suite)	AU 11 En collaboration avec l'OMHQ, travailler à l'élaboration d'un projet-pilote visant à transformer des habitations à loyer modique, dans le secteur des Habitations Saint-Pie X, en coopérative destinée aux résidents actuels de ces logements		SDE ARR CQ OMHQ		– Ce projet n'a pas pour incidence d'évincer les locataires actuels, mais plutôt de leur favoriser l'accession à la propriété pour les ménages à faible revenu. Ce type de projet permettrait également de diminuer à long terme le nombre de bâtiments devant être entretenus par l'administration publique.
	1.1.4 Promouvoir les différents programmes de la Ville concernant l'accès à la propriété, la construction, la rénovation ou le recyclage	AU 12 Élaborer un document de diffusion (dépliant)	Sans objet	SCO		– Le Service des communications vient de publier des feuillets intitulés <i>Programmes d'habitation</i> présentant les différents programmes, les modes de calcul des subventions et le territoire d'application.
		AU 13 Écrire un article spécial sur les programmes dans le bulletin municipal <i>Ma ville – Mon arrondissement</i>	Sans objet	SCO		– Un article sur ce sujet a paru le 31 janvier 2004 dans la section <i>Ma ville</i> du bulletin municipal <i>Ma ville – Mon arrondissement</i> .
1.2 Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel et commercial	1.2.1 Soutenir le recyclage et la rénovation résidentielle	AU 14 Poursuivre le programme Rénovation Québec (PRQ)	Un montant de 27 000 000 au PTI 2004-2006 pour tout le territoire de la ville	SDE ARR CQ OMHQ		– Un montant de 13 500 000 \$ est assumé par le Gouvernement du Québec.
	1.2.2 Promouvoir le guide sur les quartiers centraux via les outils de diffusion de la Ville et les conseils de quartier	AU 15 Organiser une rencontre d'information		DRCSA		– Une présentation publique du guide s'est tenue en début d'année. Il y aurait lieu de prévoir une autre présentation.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.2 Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel et commercial (suite)	1.2.2 Promouvoir le guide sur les quartiers centraux via les outils de diffusion de la Ville et les conseils de quartier (suite)	AU 16 Écrire un article dans le bulletin municipal <i>Ma ville – Mon arrondissement</i>		DRCSA SCO		– Un dépliant pour diffuser le guide a été produit en 2003.
	1.2.3 Promouvoir les programmes de la Ville en matière de rénovation résidentielle	AU 17 Élaborer un document de diffusion (dépliant)	Sans objet	SCO	2004	– Le Service des communications a publié des feuillets intitulés <i>Programmes d'habitation</i> présentant les différents programmes, les modes de calcul des subventions et le territoire d'application.
	1.2.4 Soutenir les gens d'affaires dans la rénovation des façades commerciales et promouvoir les programmes de la Ville en cette matière	AU 18 Poursuivre le programme de soutien à la rénovation des façades commerciales	Un montant de 603 000 au PTI 2004-2006 pour tout le territoire de la ville	SDE	2004	
	1.2.5 Promouvoir les programmes de la Ville en matière de rénovation des façades commerciales auprès des gens d'affaires du quartier	AU 19 Élaborer un document de diffusion (dépliant)	Sans objet	SCO	2004	– Voir action AU12.
		AU 20 Organiser une rencontre d'information avec les gens d'affaires de l'arrondissement		CLD		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.3 Consolider les infrastructures publiques	1.3.1 Fournir à la population des infrastructures publiques adéquates	AU 21 Effectuer la réfection des rues (aqueduc, égouts et chaussée) dans les secteurs prioritaires identifiés par le Service de l'ingénierie	Un montant d'environ 731 000 pour l'ensemble de l'arrondissement a été investi en 2004	SI	2004	– Des argents de ce montant ont été investis dans la réfection du chemin de al Canardièrre entre l'avenue De Niverville et l'avenue d'Estimauville. Les travaux ont eu lieu en juillet et août 2004.
		AU 23 Poursuivre la réfection et le renforcement des pavages des rues prioritaires identifiées par le Service de l'ingénierie		SI		–
		AU 24 Poursuivre les travaux d'amélioration et de reconstruction des trottoirs	35 000 estimé	SI	2004	– Montant approximatif pour la réfection des trottoirs de l'avenue Monseigneur-Gosselin, entre la 24 ^e Rue et la 25 ^e Rue, été 2004.
		AU 25 Poursuivre la réfection du réseau des signaux lumineux et des équipements connexes		SI	2003	
	1.3.2 Solutionner le problème de refoulement d'égout	AU 25.1 Élaborer un plan de travail, mettre en œuvre les correctifs proposés et investir les montants nécessaires	23 000 000 estimé	SI	2003	– Le Service de l'ingénierie travaille activement sur ce problème. À ce jour, des études d'analyses ont été réalisées et présentement, des scénarios de solutions sont en élaboration.
1.4 Consolider l'aménagement urbain du quartier	1.4.1 Planifier l'aménagement d'espaces ou de parcs publics (placettes, parcs de détente)	AU 26 Aménager une place publique à l'angle de l'avenue d'Estimauville et du boulevard Sainte-Anne		DDAP ARR	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
		AU 27 Aménager une place publique sur le terrain de l'église Saint-Pie X		ARR		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.4 Consolider l'aménagement urbain du quartier (suite)	1.4.1 Planifier l'aménagement d'espaces ou de parcs publics (placettes, parcs de détente) (suite)	AU 28 Aménager un parc sur l'avenue Conway	150 000 réel	DDAP DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – L'aménagement du parc a été terminé au cours de l'été 2003. – Une présentation de projet fut réalisée lors de l'assemblée régulière du conseil de quartier du 13 mai 2003.
		AU 29 Aménager un parc de proximité ou une place publique dans le secteur des Habitations Saint-Pie X		DGT DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Cette action s'inscrit dans un projet global qui répond à l'objectif 1.4.8. – Il est possible de regrouper les actions suivantes sous cet objectif : AU29, AU44, AU45 et AU89. Au lieu de travailler ces actions de manière isolée, le conseil de quartier a préféré répondre de manière ouverte à l'objectif plutôt qu'aux trois actions individuellement. Pour ce faire, une démarche participative d'élaboration a été mise en place (10 mars 2004).
		AU 30 Aménager une place publique sur le terrain du futur CLSC		CLSC		– Le chantier devrait débuter en 2006.
	1.4.2 Identifier le quartier et ses portes d'entrée par des aménagements adéquats	AU 31 Élaborer un projet de trompe-l'œil sur les viaducs de la voie ferrée du chemin de la Canardière et de la 18 ^e Rue		DCLVC	2003	– Cette action est suspendue, car les autorisations du CN n'ont pas encore été obtenues.
		AU 32 Évaluer la possibilité d'ajouter des végétaux au niveau du viaduc du chemin de la Canardière		DDAP SEN	2003	– Cette action va de pair avec l'action AU31.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES	
1.4 Consolider l'aménagement urbain du quartier (suite)	1.4.2 Identifier le quartier et ses portes d'entrée par des aménagements adéquats (suite)	AU 33 Installer une pancarte identifiant l'entrée dans Maizerets au niveau du viaduc du chemin de la Canardière		ARR			
	1.4.3 Bonifier l'aménagement de certains lieux publics	AU 34 Ajouter du mobilier urbain dans certains lieux publics (poubelles, bancs, etc.)		DCLVC		– La 1 ^{re} étape consiste à identifier les secteurs nécessitant du mobilier, en collaboration avec le conseil de quartier.	
	1.4.4 Planifier le développement et l'amélioration du secteur industriel de la Canardière		AU 35 Mettre à jour le plan de développement du secteur industriel, le faire entériner par les instances politiques et mettre en œuvre les actions sous-jacentes		DGT	2003	– Une action globale pourrait être orchestrée de manière à répondre de manière intégrée aux actions AU35, AU36 et AU37. – Cette action prioritaire est en attente de traitement. – Mettre en relation avec l'action AU80.
			AU 36 Planifier le déménagement ou le réaménagement de la ressourcerie Montmorency		DGT		– Une action globale pourrait être orchestrée de manière à répondre de manière intégrée aux actions AU35, AU36 et AU37. – Des articles au sujet de la ressourcerie sont parus en avril 2003 dans le bulletin municipal.
			AU 37 Évaluer la pertinence d'élaborer un PIIA pour ce secteur		DGT		– Une action globale pourrait être orchestrée afin de répondre de façon intégrée aux actions AU35, AU36 et AU37.
1.4.5 Planifier le développement ou le recyclage de terrains ou de bâtiments nécessitant une requalification	AU 38 Évaluer la possibilité de développer les terrains des Sœurs de la Charité, adjacent à l'hôpital Robert-Giffard, dans l'arrondissement de Beauport, à des fins résidentielles			DU Arr. de Beauport		– Le schéma d'aménagement a été modifié et la réglementation d'urbanisme doit être révisée, avant de procéder au développement des terrains.	

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.4 Consolider l'aménagement urbain du quartier (suite)	1.4.5 Planifier le développement ou le recyclage de terrains ou de bâtiments nécessitant une requalification (suite)	AU 39 Évaluer l'opportunité de maintenir les services des travaux publics dans le bâtiment situé à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et du chemin de la Canardière		ARR		
		AU 40 Dans l'éventualité du déplacement des travaux publics de leur emplacement actuel, recycler le bâtiment à des fins commerciales		ARR		
		AU 41 Intégrer le site du dépôt à neige d'Estimauville dans le projet de restructuration de l'axe du littoral		DU	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
	1.4.6 Planifier la reconfiguration des avenues Monseigneur-Gosselin et Évangéline (Beauport)	AU 42 Étudier la possibilité d'aménager un terre-plein central avec une place publique		DDAP ARR Arr. de Beauport		
	1.4.7 Planifier le développement du boulevard Montmorency	AU 43 Revoir le zonage sur le boulevard Montmorency		DGT	2005	– En 2005, la Division de la gestion du territoire désire procéder à la révision du règlement d'urbanisme applicable dans le quartier.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.4 Consolider l'aménagement urbain du quartier (suite)	1.4.8 Améliorer l'aménagement du secteur des Habitations Saint-Pie X	AU 44 Nettoyer les abribus, installer des poubelles	8 655 estimé	DGT DCLVC RTC OMHQ	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Cette action s'inscrit dans un projet global qui répond à l'objectif 1.4.8. – Il est possible de regrouper les actions suivantes sous cet objectif : AU29, AU44, AU45 et AU89. Au lieu de travailler ces actions de manière isolées, le conseil de quartier a préféré répondre de manière ouverte à l'objectif plutôt qu'aux trois actions individuellement. Pour ce faire, une démarche participative d'élaboration a été mise en place (10 mars 2004). – En attendant la fin des résultats de la démarche participative, le conseil de quartier a recommandé une aide financière de 8 655 \$, venant du budget du plan d'action, à l'Ass. des locataires pour un équipement désuet du restaurant communautaire.
		AU 45 Planter des végétaux là où c'est possible		DGT SEN OMHQ	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Cette action s'inscrit dans un projet global qui répond à l'objectif 1.4.8. – Il est possible de regrouper les actions suivantes sous cet objectif : AU29, AU44, AU45 et AU89. Au lieu de travailler ces actions de manière isolées, le conseil de quartier a préféré répondre de manière ouverte à l'objectif plutôt qu'aux trois actions individuellement. Pour ce faire, une démarche participative d'élaboration a été mise en place (10 mars 2004).
	1.4.9 Atténuer la coupure engendrée par la présence du boulevard Henri-Bourassa qui scinde le quartier en deux parties	AU 46 Étudier la possibilité de diminuer les largeurs de chaussée en élargissant le terre-plein central ou en aménageant des trottoirs		DDAP DT		<ul style="list-style-type: none"> – Cette action consiste à donner un caractère urbain à un axe routier majeur. – Voir action AU77.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.4 Consolider l'aménagement urbain du quartier (suite)	1.4.9 Atténuer la coupure engendrée par la présence du boulevard Henri-Bourassa qui scinde le quartier en deux parties (suite)	AU 47 Éliminer la voie de virage à droite au coin nord-est du boulevard Henri-Bourassa et de la 18e Rue		DT		– Cette action vise à réduire la largeur de la chaussée et à accroître la sécurité des cyclistes qui utilisent le corridor des Cheminots.
1.5 Restructurer l'axe du chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne pour en faire un axe de quartier structurant et convivial pour les résidentes et résidents	1.5.1 Réaménager le boulevard Sainte-Anne	AU 48 Réduire la chaussée, élargir les trottoirs et agrémenter avec des plantations		DGT DDAP		– Cette action va de pair avec l'action AU56.
		AU 49 Réduire la chaussée, élargir les trottoirs et agrémenter avec des plantations		DGT DDAP		– Il y aurait lieu de définir avant tout, un ou des tronçons d'intervention.
	1.5.2 Réaménager le chemin de la Canardière et y consolider le milieu bâti	AU 50 Organiser des rencontres de travail avec les gens d'affaires de Maizerets afin d'attirer les entreprises à venir s'implanter sur le chemin de la Canardière		CLD DGT		– L'Arrondissement et le CLD travaillent en ce sens.
		AU 51 Construire l'angle nord-est du boulevard Henri-Bourassa et du chemin de la Canardière, sur le terrain du futur CLSC		CLSC		– La Corporation d'hébergement du Québec prépare les documents légaux et les plans d'exécution.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.5 Restructurer l'axe du chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne pour en faire un axe de quartier structurant et convivial pour les résidentes et résidents (suite)	1.5.3 Accroître le couvert végétal là où c'est possible	AU 52 Prévoir la plantation de végétaux en bordure du chemin de la Canardière dans le cadre du projet du Manoir De Villebon		DDPAP ARR	2003	
		AU 53 Prévoir la plantation de végétaux en bordure du chemin de la Canardière dans le cadre du projet du CLSC.		DDAP ARR		
	1.5.4 Harmoniser les règles de zonage en fonction des orientations de développement qui auront été identifiées	AU 54 Revoir le zonage de cette artère		DGT	2005	– En 2005, la Division de la gestion du territoire désire procéder à la révision du règlement d'urbanisme applicable dans le quartier.
1.6 Transformer l'axe d'Estimauville/chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne en un pôle de développement économique et résidentiel structurant et en donnant la priorité aux citoyens	1.6.1 Réaménager l'avenue d'Estimauville	AU 55 Réduire la chaussée, élargir les trottoirs, aménager un terre-plein central, refaire l'éclairage de rue et faire des plantations d'alignements entre le trottoir et la chaussée		DT DU DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76. – Voir DE111.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.6 Transformer l'axe d'Estimauville/chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne en un pôle de développement économique et résidentiel structurant et en donnant la priorité aux citoyens (suite)	1.6.2 Réaménager le boulevard Sainte-Anne	AU 56 Réduire la chaussée, élargir les trottoirs et agrémenter avec des plantations		DT DU DDAP ARR	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
	1.6.3 Créer un lien entre l'avenue d'Estimauville et le site des battures de Beauport	AU 57 Créer un accès aux Battures via l'avenue d'Estimauville pour les cyclistes, automobilistes et piétons		DT DU DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
	1.6.4 Identifier l'accès à ces sites	AU 58 Installer des pancartes de signalisation aux endroits stratégiques (chemin de la Canardière, avenue d'Estimauville, boulevards Montmorency et Sainte-Anne)		DT DU DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.6 Transformer l'axe d'Estimauville/chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne en un pôle de développement économique et résidentiel structurant et en donnant la priorité aux citoyens (suite)	1.6.4 Identifier l'accès à ces sites (suite)	AU 59 Évaluer la possibilité de faire du pavé sur l'avenue d'Estimauville		DT DU DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
	1.6.5 Accroître l'offre résidentielle de ce secteur	AU 60 Modifier le schéma d'aménagement et le zonage	Sans objet	DU	2004	– La modification du schéma d'aménagement est entrée en vigueur le 1 ^{er} avril 2003 (R.V.Q.281). – La modification du règlement de zonage est entrée en vigueur le 24 juillet 2004 (R.V.Q.355 pour Québec et R.V.Q.352 pour Beauport).
	1.6.6 Intégrer au projet de revitalisation du secteur le potentiel de développement touristique	AU 61 Revoir le zonage afin de permettre l'hôtellerie et les commerces en lien avec les activités de la Baie de Beauport	Sans objet	DU	2004	– La modification du règlement de zonage est entrée en vigueur le 24 juillet 2004 (R.V.Q.355 pour Québec et R.V.Q.352 pour Beauport).
	1.6.7 Intégrer des espaces publics au projet d'aménagement du secteur d'Estimauville	AU 62 Aménager une place publique à l'angle de l'avenue d'Estimauville et du boulevard Sainte-Anne		DT DU DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.6 Transformer l'axe d'Estimauville/chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne en un pôle de développement économique et résidentiel structurant et en donnant la priorité aux citoyens (suite)	1.6.7 Intégrer des espaces publics au projet d'aménagement du secteur d'Estimauville (suite)	AU 63 Localiser le terminus d'autobus ou un débarcadère au cœur du projet de restructuration de ce secteur		RTC DT DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
	1.6.8 Soutenir financièrement les projets de développement immobilier dans ce secteur	AU 64 Identifier des budgets à cette fin, via le Fonds de développement et de revitalisation (FDR)		SDE	2003	– Financé entièrement par la Ville. – Budget global pour toutes les zones de revitalisation retenues par le Conseil de la ville aux fins de l'application du programme Renouveau urbain.
	1.6.9 Intégrer des services de proximité pour les résidentes et résidents du secteur	AU 65 Autoriser les commerces et services de proximité (révision du zonage)	Sans objet	DU	2004	– La modification du règlement de zonage est entrée en vigueur le 24 juillet 2004 (R.V.Q.355 pour Québec et R.V.Q.352 pour Beauport).
	1.6.10 Prévoir des espaces de stationnement en nombre suffisant	AU 66 Construire un stationnement sous la place publique		RTC DT DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.6 Transformer l'axe d'Estimauville/chemin de la Canardière/boulevard Sainte-Anne en un pôle de développement économique et résidentiel structurant et en donnant la priorité aux citoyens (suite)	1.6.10 Prévoir des espaces de stationnement en nombre suffisant (suite)	AU 67 Modifier le zonage pour permettre le stationnement de surface sur certains terrains vacants du secteur	Sans objet	DU	2004	– La modification du règlement de zonage est entrée en vigueur le 24 juillet 2004 (R.V.Q.355 pour Québec et R.V.Q.352 pour Beauport).
1.7 Mettre en valeur le patrimoine du quartier	1.7.1 Documenter le patrimoine du quartier	AU 68 Élaborer une étude sur le patrimoine du quartier et son évolution	Sans objet	DGT	2004	– Un consultant en typomorphologie urbaine a réalisé l'étude. – Le rapport final a été déposé le 29 octobre 2004. – Une mise en forme du rapport est à réaliser, en vue d'en faire sa diffusion adéquatement.
	1.7.2 Préserver les bâtiments d'intérêt patrimonial du quartier	AU 69 Faire l'inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial du quartier dans le cadre de l'étude globale sur le patrimoine du quartier	13 085 réel			– Un consultant en typomorphologie urbaine a réalisé l'étude. – Le rapport final a été déposé le 29 octobre 2004. – Une mise en forme du rapport est à réaliser, en vue d'en faire sa diffusion adéquatement. – 10 000 \$ ont été puisés dans le budget du plan d'action.
		AU 70 Évaluer la pertinence d'intégrer des dispositions particulières dans la réglementation d'urbanisme afin de préserver le caractère patrimonial de certaines constructions			DGT	2005

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.7 Mettre en valeur le patrimoine du quartier (suite)	1.7.3 Sensibiliser les résidentes et les résidents à la richesse du patrimoine de leur quartier	AU 71 Faire une présentation publique d'une étude éventuelle sur le patrimoine du quartier		DCLVC CQ	2005	– Une mise en forme du rapport est à réaliser, en vue d'en faire sa diffusion adéquatement.
		AU 72 Écrire un article dans le bulletin <i>Ma ville – Mon arrondissement</i>	Sans objet	ARR	2005	– Une mise en forme du rapport est à réaliser, en vue d'en faire sa diffusion adéquatement.
		AU 73 Élaborer un circuit patrimonial et un réseau de plaques commémorative		DCLVC	2005	– Une mise en forme du rapport est à réaliser, en vue d'en faire sa diffusion adéquatement.
		AU 74 Nommer certains parcs ou places publiques d'après le nom de personnes, groupes de personnes ou événements ayant marqué l'évolution du quartier		DCLVC	2005	– L'étude sur le patrimoine du quartier (AU69) peut s'avérer une source de noms.
1.8 Favoriser une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes)	1.8.1 Améliorer les conditions de déplacement des piétons	AU 75 Identifier les secteurs nécessitant des améliorations au niveau des déplacements de piétons (angle 18 ^e Rue, chemin de la Canardièreet boulevard Sainte-Anne, angle d'Estimauville et boulevard Sainte-Anne, etc.)		DT CQ		– Voir AU24.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.8 Favoriser une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)	1.8.2 Réduire la vitesse de la circulation sur les artères principales	AU 76 Rétrécir la chaussée sur l'avenue d'Estimauville		DT DU DDAP ARR Arr. de Beauport	2003	– Cette action s'inscrit dans un projet global pour le secteur d'Estimauville qui peut inclure les actions AU5, AU7, AU26, AU41, AU48, AU55, AU56, AU57, AU58, AU59, AU62, AU63, AU66 et AU76.
		AU 77 Rétrécir la chaussée sur le boulevard Henri-Bourassa		DDAP DT		– Voir objectif 1.4.9.
		AU 78 Trouver des mesures pour réduire la vitesse de la circulation sur le boulevard Henri-Bourassa		DT		– Voir objectif 1.4.9.
	1.8.3 Diminuer le transit sur certaines rues	AU 79 Ajouter de la signalisation à la sortie de l'autoroute pour diminuer la circulation dans les rues résidentielles du quartier, notamment sur l'avenue Champfleury		DT	2004	– Une consultation publique a été tenue le 29 octobre 2003. – Les recommandations de la Divisions des transports sont attendues.
	1.8.4 Bonifier le réseau cyclable actuel du quartier	AU 80 Étudier la faisabilité d'ajouter de l'éclairage en bordure de la piste cyclable, sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency		DCLVC	2003	– Cette action prioritaire est en attente de traitement.
		AU 81 Créer un lien entre la piste cyclable longeant le boulevard Montmorency et la 8 ^e Avenue, via l'avenue Industrielle		DT		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES	
1.8 Favoriser une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)	1.8.5 Contrôler le stationnement dans certains secteurs	AU 82 Trouver des solutions pour le problème de stationnement au domaine de Maizerets		DT			
	1.8.6 Suivre le développement du projet de système léger sur rail	AU 83 Informer la population via les rencontres du conseil de quartier	Sans objet	DRCSA			
	1.8.6 Suivre le développement du projet de système léger sur rail (suite)	AU 84 Écrire des articles sur l'évolution du dossier dans le bulletin <i>Ma ville – Mon arrondissement</i>	Sans objet	DTCSA			
	1.8.7 Bonifier le réseau de transport en commun du quartier	AU 85 Évaluer la possibilité d'améliorer la desserte nord-sud du quartier			RTC		
		AU 86 Évaluer la possibilité de poursuivre le circuit 800 jusqu'aux chutes Montmorency			RTC		
		AU 87 Ajouter un arrêt d'autobus sur le chemin de la Canardière, face au Centre Mgr-Marcoux			RTC ARR		
	1.8.8 Contrôler la circulation automobile	AU 88 Installer de nouveaux signaux lumineux			DT ARR		– Cette action consiste à installer des feux pour piétons, de nouveaux signaux lumineux, des systèmes de préemption prioritaire pour les véhicules du service de la Protection contre l'incendie.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
1.9 Favoriser un milieu urbain sécuritaire pour les citoyennes et les citoyens et accroître leur sentiment de sécurité	1.9.1 Améliorer l'éclairage des rues, parcs et de certains secteurs du quartier	AU 89 Améliorer l'éclairage au parc Bardy, au domaine de Maizerets et dans le secteur des Habitations Saint-Pie X		DCLVC		– Voir l'objectif 1.4.8.
		AU 90 Améliorer l'éclairage dans les secteurs identifiés par le Service de l'ingénierie en collaboration avec le conseil de quartier		SI CQ		
		AU 91 Augmenter la fréquence de l'élagage des arbres		SEN		
	1.9.2 Sécuriser les traverses piétonnes aux endroits stratégiques	AU 92 Identifier les intersections nécessitant des améliorations physiques		CQ		– Il y aurait lieu de consulter le conseil de quartier pour l'identification de ces secteurs.
	1.9.3 Sécuriser certains secteurs	AU 93 Identifier les secteurs nécessitant une surveillance policière accrue, notamment le secteur d'Estimauville		CQ		– Il y aurait lieu de consulter le conseil de quartier et les gens d'affaire pour l'identification de ces secteurs.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
2.1 Maintenir et promouvoir la qualité de l'environnement	2.1.1 Protéger et consolider le couvert végétal du quartier	EN 94 Identifier les secteurs potentiels pour la plantation d'arbres		SEN CQ		
		EN 95 Poursuivre le programme de plantation d'arbres et le programme <i>Passage au vert</i>		SEN		
	2.1.2 Inciter la population du quartier à entretenir, améliorer et mettre en valeur leur propriété	EN 96 Publier un article dans le bulletin <i>Ma ville – Mon arrondissement</i>	Sans objet	DRCSA		
		EN 97 Produire et distribuer un dépliant		SCO		– Ce dépliant pourra proposer des solutions aux citoyennes et citoyens et présenter les divers programmes de subvention de la Ville.
		EN 98 Élaborer un projet-pilote d'affichage pour inciter les gens à garder propre leur quartier		ARR SCO		
	2.1.3 Prendre des mesures pour contrôler le bruit des activités de l'incinérateur	EN 99 Effectuer les améliorations nécessaires au niveau des événements	Sans objet	SI SEN		
	2.1.4 Contrôler la présence des ordures à l'extérieur, notamment en bordure de rue	EN 100 Publier un article dans le bulletin municipal <i>Ma ville – Mon arrondissement</i> afin d'informer la population des heures de collecte des ordures et du moins là où il permis de les sortir		ARR		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
2.1 Maintenir et promouvoir la qualité de l'environnement (suite)	2.1.4 Contrôler la présence des ordures à l'extérieur, notamment en bordure de rue (suite)	EN 101 Évaluer la fréquence de collecte des ordures sur le chemin de la Canardière et augmenter cette fréquence au besoin		ARR		
	2.1.5 Favoriser la réhabilitation et le recyclage des terrains contaminés	EN 102 Poursuivre le programme de subvention pour la décontamination des terrains		SEN		
		EN 103 Publier un article dans le bulletin municipal <i>Ma ville – Mon arrondissement</i> concernant le programme de subvention	Sans objet	DRCSA		
		EN 104 Identifier les terrains contaminés	Sans objet			<ul style="list-style-type: none"> – Les nouvelles obligations gouvernementales forcent les municipalités à lister les terrains contaminés de son territoire et les propriétaires de ces terrains, à les enregistrer au ministère. – La Ville dispose déjà d'une bonne information sur les terrains contaminés du quartier de Maizerets.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
3.1 Favoriser l'arrimage entre les besoins du milieu, le développement économique de Maizerets et les opportunités actuelles et à venir dans le quartier	3.1.1 Soutenir les gens d'affaires du quartier dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement commercial	DE 105 Organiser des rencontres avec les gens d'affaires		ARR CLD		
		DE 106 Bâtir un plan de communication pour le chemin de la Canardière		CLD ARR		
		DE 107 Bâtir un plan d'action de développement commercial, en collaboration avec les gens d'affaires	Sans objet	CLD	2004	
		DE 108 Informer les gens d'affaires sur le projet de restructuration en cours pour le secteur d'Estimauville		ARR CLD		
	3.1.2 Créer un pôle récréotouristique en utilisant les forces d'attraction du milieu comme levier de développement	DE 109 Mettre en réseau, par le biais de rencontres, les gens d'affaires du quartier et les intervenants reliés aux activités culturelles et touristiques du quartier		CLD		
		DE 110 Organiser un sommet sur le thème du développement récréotouristique de Maizerets en regroupant les gens d'affaires et les intervenants du milieu offrant ce type d'activité		SDE ARR CLD		

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
3.1 Favoriser l'arrimage entre les besoins du milieu, le développement économique de Maizerets et les opportunités actuelles et à venir dans le quartier (suite)	3.1.2 Créer un pôle récréotouristique en utilisant les forces d'attraction du milieu comme levier de développement (suite)	DE 111 Élaborer une stratégie maîtresse de développement récréotouristique global partagé par l'ensemble des intervenants du milieu		ARR CLD	2002	– En novembre 2002, un consultant a déposé un rapport sur le potentiel de développement récréotouristique des quartiers de Maizerets et Giffard (<i>Élaboration d'une stratégie maîtresse de développement récréotouristique des quartiers Maizerets et Giffard de la ville de Québec</i>).
		DE 112 Modifier le zonage afin de permettre l'hôtellerie et le commerce reliés aux activités récréotouristique	Sans objet		DGT	– Une partie de cette action est déjà réalisée : voir AU60 et AU61. – En 2005, la Division de la gestion du territoire désire procéder à la révision du règlement d'urbanisme applicable dans le quartier
	3.1.3 Contrôler l'activité de certains commerces nuisibles	DE 113 Poursuivre le travail d'inspection dans ces commerces			ARR	
	3.1.4 Maintenir les entreprises d'économie sociale à l'intérieur des limites du quartier ou à proximité	DE 114 Identifier les sites potentiels sur le chemin de la Canardière et l'avenue d'Estimauville			SDE ARR CLD	

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES	
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier	4.1.1 Développer des activités communautaires et culturelles et des projets d'animation urbaine adaptés aux besoins des résidentes et des résidents	CL 115 Organiser des activités d'animation au parc-école Saint-Pie X				– La démarche préalable consiste à rencontrer la Commission scolaire pour évaluer la faisabilité d'un tel projet.	
		CL 116 Organiser des activités en lien avec le Carnaval d'hiver de Québec		ARR			
		CL 117 Organiser de nouvelles activités au domaine de Maizerets		ARR		– L'arrondissement agira en support aux intervenants de la Société du Domaine Maizerets.	
		CL 118 Écrire un article dans le bulletin municipal <i>Ma ville – Mon arrondissement</i> pour faire connaître auprès des jeunes la piste de planche à roulettes du parc Bardy	Sans objet	DRCSA			
		CL 119 Permettre le patinage libre au parc Bardy à certaines heures		DCLVC			
	4.1.2 Diffuser les activités culturelles et communautaires du quartier	CL 120 Installer une ou plusieurs colonnes Morris dans les secteurs les plus fréquentés par les résidentes et résidents			ARR	2005	– Un exercice d'identification des emplacements a été réalisé par l'Arrondissement en août 2004.
	4.1.3 Offrir des services et organiser des activités pour les immigrants	CL 121 Évaluer la possibilité de créer une commission consultative sur l'immigration			ARR		– Cette action devrait être demandée au Conseil de la ville.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES	
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier (suite)	4.1.3 Offrir des services et organiser des activités pour les immigrants (suite)	CL 122 Créer un comité sur l'immigration regroupant des résidents et résidentes du quartier	3 000 réel	CQ	2003	<ul style="list-style-type: none"> – En mars 2003, un comité immigrants est constitué au sein du conseil de quartier. – En décembre 2003, ce comité a reçu 3 000 \$ du pouvoir d'initiative du conseil de quartier pour mener ses activités. 	
		CL 123 Implanter un lieu de rencontre pour les immigrants		CQ		– Cette action pourrait découler de l'action CL122.	
		CL 124 Appuyer le festival multiculturel du domaine de Maizerets		ARR			
		CL 125 Préparer un document d'accueil pour les immigrants		DCLVC			
	4.1.4 Consolider les équipements de loisir et de vie communautaire et les parcs-écoles du quartier	CL 126 Réaménager le pavillon de service de la piscine du parc Bardy			DCLVC		
		CL 127 Réaménager le parc-école Dominique-Savio et ajouter des équipements	150 000 réel	DCLVC	2004	<ul style="list-style-type: none"> – L'aménagement du parc-école a été terminé à l'automne 2004. – Le reste du financement, 23 200 \$, est venu de plusieurs partenaires du comité d'établissement : commission scolaire, Ass. des marchands des Galeries de la Canardière, Caisse populaire Desjardins de Maizerets, Sœurs de la Charité de Québec et le député M. Michel Després. 	

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES	
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier (suite)	4.1.4 Consolider les équipements de loisir et de vie communautaire et les parcs-écoles du quartier (suite)	CL 128 Bonifier l'aménagement du parc-école Saint-Pie X		École Saint-Pie X ARR			
	4.1.5 Favoriser le développement d'une vie culturelle dans le quartier	CL 129 Évaluer la possibilité d'étendre le programme d'ateliers d'artistes au quartier de Maizerets		SCU ARR			
	4.1.6 Favoriser le développement du domaine de Maizerets et de l'arboretum et consolider leurs équipements	CL 130 Développer des activités d'animation (<i>Maizerets, quartier aux oiseaux</i>)			DCLVC Société du Domaine Maizerets		
		CL 131 Élaborer le programme de besoins du domaine de Maizerets		55 037 réel	DCLVC Société du Domaine Maizerets	2003	<ul style="list-style-type: none"> - Un programme des besoins du domaine (<i>Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum)</i>) a été déposé par la Société du Domaine Maizerets en mars 2004. - Pour répondre, en partie, à ce programme, la société a déposé le 17 juin 2004 au conseil de quartier, une demande de financement pour l'achat de matériel d'animation. Le renouvellement de ce matériel était devenu nécessaire pour assurer la qualité des événements, des activités et des services offerts sur le site. - Le 55 037 \$ a été puisé dans le budget du plan d'action.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	Coût	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier (suite)	4.1.6 Favoriser le développement du domaine de Maizerets et de l'arboretum et consolider leurs équipements (suite)	CL 132 Ajouter de l'éclairage et uniformiser le mobilier de parc		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.
		CL 133 Refaire la surface de protection sous l'aire de jeux des enfants		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.
		CL 134 Aménager une volière à papillons			2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier (suite)	4.1.6 Favoriser le développement du domaine de Maizerets et de l'arboretum et consolider leurs équipements (suite)	CL 135 Améliorer l'aménagement au pourtour de la piscine		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.
		CL 136 Recycler et donner une vocation à la chapelle et à la grange		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.
	4.1.7 Améliorer la structure d'accueil du domaine de Maizerets et de l'arboretum	CL 137 Installer une barrière d'accès au stationnement		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier (suite)	4.1.8 Sauvegarder et appuyer la mission de la Corporation du Centre Mgr Marcoux inc.	CL 138 Aménager un stationnement sur les terrains vacants longeant le boulevard Montmorency		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une concertation autour du Projets d'amélioration des infrastructures du domaine de Maizerets (secteur récréatif et arboretum) devrait prendre place entre les différentes organisations qui sont touchées par le domaine. – Les actions CL132, CL133, CL134, CL135, CL136, CL137 et CL138 devraient être regroupées sous une seule action globale à élaborer par les organisations qui sont touchées par le domaine.
		CL 139 Élaborer une étude sur les besoins de la clientèle du centre		DCLVC	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une étude a été réalisée par un consultant : Offre de service en loisir et vie communautaire et besoins en loisir et vie communautaire des citoyennes et des citoyens du quartier Maizerets. Cette étude a été déposée en mai 2003. – Elle analyse les besoins du quartier, mais aussi ceux de la clientèle du centre.
		CL 140 Trouver des solutions concernant l'avenir du centre	58 000 réel	ARR Corporation du Centre Mgr Marcoux inc.	2003	<ul style="list-style-type: none"> – Une étude récemment déposée fait état des coûts de rénovation ou de reconstruction du centre. – En attendant les propositions de solutions quant à l'avenir du centre, le conseil de quartier a recommandé une aide financière de 58 000 \$ (10 mars 2004), venant du budget du plan d'action, à la suite d'une demande de la corporation du centre, pour l'amélioration de certains équipements désuets (21 avril 2004).

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	COÛT	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
4.1 Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier et accroître le sentiment d'appartenance au quartier (suite)	4.1.9 Identifier et mettre en valeur les attraits récréotouristiques du quartier	CL 141 Mettre en œuvre certaines propositions de l'étude commandée par le CLD de Québec		CLD		– Voir action DE111.
		CL 142 Signaler par des pancartes les attraits récréotouristiques du quartier de même que la baie de Beauport à la sortie de l'autoroute Félix-Leclerc		ARR		– Voir action DE111.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	Coût	MAÎTRE D'ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	NOTES
5.1 Établir une cohérence dans la planification des interventions sur le territoire en fonction des besoins et des priorités de la population, de l'administration municipale et des autorités politiques	5.1.1 Diffuser le plan directeur de quartier et son plan d'action auprès de l'administration municipale, de la population et des élus et élus	MP 143 Transmettre le document d'orientation, le plan d'action et le plan-image aux services municipaux concernés	3 200 estimé	DGT	2005	– Le coût estimé couvre 200 exemplaires du document d'orientation.
		MP 144 Produire et distribuer un dépliant à tous les résidants et à toutes les résidentes	2 560 estimé	DRCSA DGT	2005	– Le coût estimé couvre 11 000 exemplaires du plan-image.
	5.1.2 Assurer le suivi annuel du budget spécial du plan directeur	MP 145 Identifier la conseillère ou le conseiller en urbanisme de l'Arrondissement comme ressource responsable du suivi	Sans objet	DGT	2004	
		MP 146 Mettre à jour de façon continue le plan d'action	Sans objet	DGT	En continu	– Le premier bilan a été réalisé le 27 août 2003. – Le deuxième bilan a été réalisé le 5 novembre 2003. – Le troisième bilan a été réalisé le 10 mars 2004. – Le quatrième bilan a été réalisé le 17 juin 2004.
		MP 147 Faire un bilan annuel ou mensuel au besoin relatif au suivi du plan directeur		DGT		